



# Toulennne

## Informations

[facebook.com/mairie.toulennne/](https://facebook.com/mairie.toulennne/)

[www.mairie-toulennne.fr](http://www.mairie-toulennne.fr)

N° 234 - Octobre 2023

## Edito

### Rentrée scolaire : du changement dans la continuité

La rentrée scolaire est une période charnière dans la vie de chacun. À peine congés et vacances terminés, heureux et reposés, il faut se replonger dans les préparatifs. Tout doucement on rentre dans l'automne, les jours raccourcissent et l'atmosphère redevient studieuse. Il nous faut une bonne dose de patience, de bon sens et d'humour pour passer ce cap en douceur.

Les plus petits découvrent pour la première fois l'école, les plus grands changent de niveau de classe ou d'enseignant et même si tout se passe bien, il y a forcément un stress à gérer.

À Toulennne, comme chaque été, les agents se sont encore activés pour mener à bien les travaux de peinture, de rénovation et d'amélioration des bâtiments afin de permettre aux enfants et à leurs enseignants de reprendre le travail dans les meilleures conditions possible. Je profite de ce moment pour remercier les personnels de l'école et l'équipe technique pour la qualité du travail rendu pour rendre notre école encore plus accueillante.

La rentrée a donc eu lieu ce 4 septembre. Les effectifs de maternelle et d'élémentaire sont en augmentation par rapport à l'an passé : 92 enfants en maternelle, 194 enfants en élémentaire, soit un effectif à la rentrée de 286 enfants.

Cette nouvelle année scolaire débute avec un certain nombre de changements.

Tout d'abord, changements dans l'équipe enseignante avec le départ de la directrice Mme BRIANCEAU, appelée à de nouvelles fonctions. Le poste de Direction est assuré dorénavant par Mme LAKHDAR, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Mme JEANSON et Mr MALOCHE ayant fait valoir leur droit à la retraite, deux nouvelles enseignantes sont arrivées, il s'agit de Mme DUVIGNEAU et de Mme DE GAIL. Une nouvelle classe maternelle est ouverte pour cette rentrée, Mr DUPOUY en assure la responsabilité. Bienvenue également à ces trois nouveaux enseignants.

La classe ULIS, ouverte l'an passé, atteint cette année son effectif définitif en accueillant 12 enfants, répondant ainsi aux objectifs d'une école inclusive.

L'augmentation des effectifs et l'ouverture de nouvelles classes a des répercussions sur l'accueil périscolaire. Déjà, l'an passé les locaux recevant les plus petits montraient leurs limites. Cette année, la municipalité a opté pour la location d'un local préfabriqué, afin d'améliorer les conditions d'accueil.

L'ouverture d'une nouvelle classe a entraîné l'utilisation de la salle 13 comme salle de classe, impliquant la fermeture des portails de l'enceinte extérieure lors du temps scolaire, ceci pour raisons de sécurité. L'accès à ce nouveau périmètre est sécurisé grâce à un visiophone.

Élaboré au printemps dernier par l'équipe enseignante, dans le cadre du fond d'innovation pédagogique «*Notre école faisons-la ensemble*», le projet de classe flexible a été validé par la commission d'examen académique. Ainsi, une subvention de 26 000 € va permettre de renouveler le mobilier des classes maternelles, avec pour objectif de renforcer la réussite des élèves et d'assurer leur bien-être.

Enfin, toujours dans le but d'améliorer l'accueil et les conditions d'apprentissage, un projet d'extension des locaux est en cours d'élaboration, coconstruit avec les différents partenaires (enseignants, agents, parents d'élèves, élus) et avec l'aide d'un cabinet d'études, du CAUE et du Département.

Nonobstant tous ces changements, la continuité reste d'actualité pour cette nouvelle année scolaire. L'équipe pédagogique dans sa majorité, les agents de l'accueil périscolaire comme ceux de la restauration restent fidèles au poste. Les activités périscolaires reprendront le 2 octobre en offrant un panel d'offres [11] toujours aussi varié : éveil musical, jeux découverte, club jeux de société, brico-déco, théâtre, tennis, histoires fantastiques, danse, sport découverte, art plastique, nature (de mars à juin). Le restaurant scolaire maintient son objectif de repas de qualité et vient d'obtenir le label **Territoire Bio Engagé**, reconnaissance d'un travail sur la qualité des produits entamé depuis des années : félicitations à Christian MEUSNIER, à son équipe et aux membres de l'association du Comité de Gestion du Restaurant d'Enfants. Du mobilier moins bruyant sera installé prochainement pour améliorer la partie restauration des maternelles.

Tous ces investissements, qu'ils soient financiers ou humains, sont nécessaires pour accompagner les enseignants dans leurs projets pédagogiques, culturels et artistiques et assurer la bonne marche de l'école, lieu privilégié des apprentissages cognitifs et sociaux. N'oublions pas, qu'elle est, avec la famille, un lieu fondamental de socialisation.

Très bonne rentrée à tous.



### Comité de gestion du restaurant

**L'association Comité de Gestion du Restaurant d'Enfants vous invite**, parents, enseignants, amis de l'école à participer à notre Assemblée Générale **JEUDI 19 OCTOBRE 2023 à 18h15**, à la Salle du Conseil Municipal

#### Ordre du jour :

Approbation du Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2022

Bilan financier

Point sur la trésorerie

Élection du bureau

Inscriptions rentrée 2023 / 2024

Intervention du Chef Cuisinier

Questions diverses



## LOCATION LOGEMENT COMMUNAL

À louer le 15 novembre 2023, rue de Vincennes, logement communal type 4.  
Le dossier est à retirer au secrétariat de la Mairie et à déposer jusqu'au 24 octobre.

## RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population 2024 (INSEE), la mairie de TOULLENNE recrute pour la période du 18 janvier au 17 février 2024 six agents recenseurs qui auront pour mission de déposer et de retirer les imprimés à compléter.

### Profil de l'agent recenseur :

- Aptitudes relationnelles,
- Bonne présentation,
- Discrétion, confidentialité,
- Ordonné, méthodique,
- Grande disponibilité et ténacité : l'agent recenseur peut être appelé à exercer sa mission **le soir et le samedi**. Une bonne connaissance de la commune est souhaitée.
- Capacité d'assimilation : l'agent recenseur doit être capable d'assimiler rapidement les règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement.

Une session de formation sera organisée pour les candidats retenus afin de bien connaître leur mission au cours de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier 2024.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation manuscrite), avant le 30 novembre 2023, à : Mairie de TOULLENNE, 73 avenue du 8 mai 1945 33210 TOULLENNE ou par courriel : [mairie.toulenn@wanadoo.fr](mailto:mairie.toulenn@wanadoo.fr)

*Le Maire, Christian DAIRE*



### RAPPEL

Mise à disposition **GRATUITE du bac jaune** au Pôle technique du SICTOM n°10 Fontaine - "ZAE Fontaine" à Fargues du lundi au vendredi de 13 h à 17 h.

Bac vert en vente au siège du Sictom.

## Permanences

**Urbanisme** : Le mercredi après-midi sur rendez-vous - Mairie

**CCAS** : Le lundi de 14h à 17h sur rendez-vous - Mairie

**ADIL33** : Information sur le logement. 05 57 10 59 43 afin de convenir d'un rendez-vous avec un conseiller en télétravail, soit en envoyant un courrier électronique sur la messagerie : [contact@adil33.com](mailto:contact@adil33.com). Informations sur [www.adil33.org](http://www.adil33.org). Permanence à Toulouse **13 et 27 octobre**.

**CAUE** : Conseil en architecture et environnement «Construire, agrandir, restaurer, aménager». Sur rendez-vous, au 05 40 34 50 01 - 26 rue Maubec à Langon, Service des ADS de la CdC Sud Gironde.

**Conseillers départementaux** : Isabelle Dexpert - Jean-Luc Gleyza. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter Madame Stéphanie De Araujo-Millet au 05 56 99 34 23.

**Ma commune, Ma Santé** : prochaine permanence à Toulouse **lundi 11 décembre** de 14h à 17h. Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie (05 56 63 48 39) avec M. Franck JORIGNE (07 81 40 03 83).



## Le Parcours de citoyenneté : Le recensement obligatoire 4<sup>ème</sup> période 2023

Tous les jeunes Français, garçons et filles, nés en **OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2007** doivent se faire recenser à compter du **1<sup>er</sup> jour anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera alors remise. Se munir d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



## État Civil

Vous désirez faire paraître dans votre bulletin municipal un avis de naissance, de mariage ou de décès. Veuillez contacter la mairie au 05 56 63 48 39 ou envoyer un courriel à [accueil@mairie-toulenn.fr](mailto:accueil@mairie-toulenn.fr)

## Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Jeudi : Fermé au public. - Samedi : Fermé.

Si vous avez besoin de joindre pendant le week-end un élu suite à un problème sur la commune, veuillez contacter le numéro suivant : 05 56 63 48 39. Votre appel sera transféré directement sur le portable de l'élu de permanence. Nous vous remercions de ne l'utiliser qu'en cas d'urgence. En cas d'indisponibilité momentanée de ce dernier, vous êtes invité(e) à laisser un message contenant votre numéro de téléphone pour être rappelé(e). Merci de votre compréhension.

## Vos Services

**Sous- Préfecture** : Lundi et jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Mardi et vendredi : de 8h30 à 12h - Mercredi : Fermé au public.

**Sictom : Horaires du centre de recyclage de Langon** : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h et le samedi : 9h-17h.

**Ramassage des Ordures Ménagères** : Mardi matin (excepté jours fériés).

**Ramassage des Déchets Verts : Jeudi matin, tous les 15 jours, depuis le 12 janvier.**

**Ramassage des emballages, papiers : Vendredi matin, tous les 15 jours, depuis le 13 janvier.**

**La Poste** : En raison des travaux du bureau de Poste de Langon les horaires du bureau de Toulouse seront modifiés **du 7 septembre au 13 novembre** :

**Lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h00 à 12h00.**

**Samedi : Fermé.**

**Bulletin d'information de TOULLENNE.**

**Directeur de la Publication :**

**Christian DAIRE, Maire.**

**Mise en page, Imprimerie :**

**Sauternes Impression. Photos : Mairie**

**Site : [www.mairie-toulenn.fr](http://www.mairie-toulenn.fr)**



## Conférence

À l'occasion de la 34<sup>ème</sup> édition des semaines d'information sur la santé mentale, qui aura lieu du 09 au 22 octobre prochain, nous vous invitons à une soirée «conférence-débat» sur le thème : «**L'ado dans tous ses états : Faut-il vraiment s'inquiéter ?**»

**CONFÉRENCE**  
L'ADO DANS TOUS SES ETATS  
FAUT-IL VRAIMENT S'INQUIETER ?

T'INQUIÈTE...  
ON GÈRE !

MERCREDI 11 OCTOBRE  
Salle des Carmes - Langon - 20h

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

Intervenant  
Dr Serge TISSERON  
Psychiatre  
Docteur en psychologie

Pour tout renseignement  
Mission Locale Sud-Charente 05 57 960 980

## PASS SPORTS

### Qui est concerné ?

- Les jeunes de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Les jeunes de 6 à 20 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- Les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- Les étudiants boursiers et les bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous de moins de 28 ans.

### Comment cela fonctionne ?

Le Pass'Sport est une réduction de 50 euros pour l'inscription dans un club sportif. Ce coupon de réduction est personnel et utilisable qu'une seule fois auprès d'un club choisi.

Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

**Nouveauté cette année**, le Pass'Sport sera désormais accepté **pour l'adhésion à une structure des loisirs sportifs marchands** par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, qui proposerait une offre d'un minimum de 3 mois pour un abonnement et d'au moins 12 séances pour des « tickets ».

**PASS SPORT**

[tjeunesolution.gouv.fr](http://tjeunesolution.gouv.fr)

Vous avez entre 6 et 18 ans et vous voulez faire du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une réduction de 50 € pour vous inscrire dans un club grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur [www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

## Moustique tigre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ars  
Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

### La liste DES BONS GESTES

#### RANGEONS à l'abri

- Brouettes
- Sexaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisnes, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tentes...)

#### VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Pts de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration

Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

#### COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter qu'elles ne deviennent des pouspousses
- Bidons et fûts devant rester dehors

#### Coupez l'eau au moustique tigre !

Toutes les infos et les flyers à télécharger ici

Et passez le message à votre voisin

### LUTTONS CONTRE le moustique tigre

#### ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

#### NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

#### Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les récipients où il pond ses œufs et prolifère... 150 m

L'astuce du Pro : mettez du sable dans vos coupelles

## RUBAN ROSE LANGON

### Course & Marche

Pour la prévention et le dépistage des cancers

**DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023**

6h00 VIDE GRENIER

8h00 INSCRIPTIONS  
9h00 INTERVENTION DU DR HELENE TISSOT  
9h55 PARTICIPATION MASON SPORT ET SANTE  
ÉCHAUFFEMENT RYTHMÉ PAR L'ASSOCIATION SIEL BLEU

**10H00 DEPART**

TRAGE DE LA TOMBIOLA  
PARCOURS DE 6,5 KM  
RENDEZ-VOUS SUR LES QUAIS DE LANGON

Renseignements au 06 83 39 53 20





## Résumé du Conseil Municipal

Installation dans ses fonctions de conseiller municipal de M. Séb

### Décisions à prendre

#### 1) Attribution du contrat d'exploitation des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Une consultation a été lancée le 1<sup>er</sup> juillet 2023, avec l'appui technique du SDEEG, pour la passation d'un nouveau marché des installations thermiques des bâtiments communaux :

**Prestation P2** de Conduite, maintenance et dépannage ainsi que du suivi énergétique avec clause d'intéressement.

**Prestation P3** de Gros Entretien et Renouvellement des équipements.

**Durée du marché** : 4 ans (du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2027).

2 entreprises ont répondu. M. le Maire propose de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse, soit celle présentée par la société **IDEX ENERGIES (Floirac)**. Par an, P2 : 4.192,00 € et P3 : 4.930,00 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

#### 2) Prolongation de la convention avec l'EPFNA pour la «requalification du quartier de la gare»

M. le Maire présente au Conseil municipal le projet d'avenant n°1 à la convention pour la requalification du quartier de la gare entre la CdC du Sud-Gironde, la commune de Langon, la commune de TOULENNE et l'établissement public foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA).

Afin de continuer à approfondir la réflexion et identifier de nouveaux secteurs d'intervention potentiels, il est proposé de prolonger la période de validité de la convention actuelle de 2 années supplémentaires, portant ainsi l'échéance au 26 novembre 2025.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

#### - Avenant n°3 à la convention EPFNA pour la redynamisation du centre-bourg, relatif à la mise en œuvre d'un paiement échelonné de l'acquisition du garage MESSINES.

M. le Maire présente au Conseil municipal le projet d'avenant n°3 à la convention opérationnelle pour la redynamisation du centre bourg (acquisition par l'EPFNA du garage Messines)

La commune souhaitant que l'EPFNA lui cède l'usufruit de cet immeuble dans le but de réaliser des travaux de réhabilitation du bâti (en créant en cœur de bourg un commerce et repositionnant ses ateliers municipaux), il est proposé de mettre en

place un échelonnement du paiement qui prendra effet dès 2024 et se terminera à la fin de la convention opérationnelle en 2027 (montant total 313.606,13 €).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

#### 3) Constitution d'un groupe de travail pour l'aménagement de l'ancien garage Messines

M. le Maire propose la création du groupe de travail «Aménagement de l'ancien garage Messines» afin d'établir un programme de travaux et en rendre compte à l'EPFNA.

Le conseil municipal approuve les candidatures des élus suivants :

Christian DAIRE, Jean-Luc BERRON, Jean-René BOUCAU, Jacques CATTANEO, Nadège DESCLAUX, Jean-Pierre DUBOS, Jacques FAVIER, Laurie MALEPLATE-JANUARD, Nadine NORQUET, Christian RATEAU, Dominique SÉSÉ-DUVILLE, Danielle SOUPERBAT.

La première réunion de ce groupe de travail est fixée au 28/9.

#### 4) Décision modificative n°2 au BP 2023 correspondant au prélèvement de l'augmentation du taux de taxe d'habitation entre 2017 et 2019 et au projet «Classe flexible»

M. le Maire expose au conseil municipal que les crédits prévus à certains articles du budget communal doivent être majorés ou minorés sur le budget de l'exercice 2023, afin :

- d'inscrire les crédits en dépense et recette correspondant à l'achat de mobilier pour les classes de l'école maternelle (26.035€ TTC), financé à 100 % par l'Éducation nationale dans le cadre du programme «Notre Ecole Faisons La Ensemble» ;

- d'ouvrir les crédits nécessaires à la régularisation de la TH, d'un montant de 3.555 €.

- d'inscrire les crédits en dépense et recette correspondant aux remplacements de vitrages de la cuisine des associations et du complexe sportif vandalisés le 10 août dernier (5.228,64 € TTC), remboursé à 100 % par l'assureur multirisque (SMACL) de la commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

#### 5) Gestion du personnel communal - ouverture d'un poste supplémentaire d'agent à temps non complet nécessaire pour l'accompagnement sur le temps de restauration d'élèves ULIS

Dans le but de ralentir la vitesse de circulation sur cet axe, M. ESCANDE propose, en complément du feu tricolore des Érables, la création d'une olive à la descente du pont, d'un plateau au niveau de Gironde Travaux

À ce jour, l'accompagnement de 5 enfants (de la classe ULIS) a été identifié sur le temps de pause méridienne. Il est donc nécessaire de prévoir l'intervention d'un 3ème agent (non permanent, sur le grade d'agent d'animation, à raison de 1,50 heures quotidiennes en période scolaire).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents cette proposition.

#### 6) Versement d'une subvention 2023 à l'Union Sportive Fargues-Toulenne

M. le Maire propose au conseil municipal de valider le versement de la subvention de 1 100 €, prévue au budget, à l'Union Sportive Fargues – Toulenne (USFT) afin de soutenir le fonctionnement des équipes de jeunes de ce nouveau club.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

#### 7) Choix de l'entreprise attributaire du marché d'installation d'une clôture autour du terrain d'honneur de football

M. le Maire rappelle aux élus le projet de clôture du terrain d'honneur de football, dans l'objectif de préserver cette installation sportive. Il propose de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse, soit celle présentée par l'entreprise SAS CARNELOS (FONTET) pour un montant total de 29.668,35 € HT, soit 35.602,02 € TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

#### 8) Remboursement des frais de mission liés au Congrès de l'A.M.F

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet l'indemnisation de certains frais de déplacement et de séjour pour les conseillers dans l'exercice de leur mandat :

- Missions accomplies avec l'autorisation de l'assemblée délibérante dans l'intérêt des affaires de la collectivité (ex: Congrès annuel de l'AMF, Mme SÉSÉ-DUVILLE en 2023).

- Participation des conseillers municipaux aux réunions en dehors du territoire de la commune.

- Exercice du droit à la formation.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir la possibilité de remboursement des frais de séjour et de transport des élus dans les 3 cas cités ci-dessus (ordre de mission, état des frais dans la limite du montant des indemnités journalières allouées aux fonctionnaires).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

ou à l'entrée du lotissement la Lisière de Castaing et un second plateau plus long devant la boulangerie. M. BOUCAU demande à comparer le tarif de ces aménagements avec celui des feux verts récompense. Le dossier sera présenté lors du prochain conseil.

#### 3) Présentation du Rapport 2022 du SIA FLT par M. LAMARQUE

### Informations

#### 1) DIA - Avis du conseil municipal sur les affaires en cours

Le conseil municipal abandonne son droit de préemption pour les affaires qui lui sont présentées.

Ces avis seront transmis au Président de la CdC du Sud Gironde pour validation.

#### 2) Validation de l'avant-projet sommaire des aménagements de sécurité sur la RD116 Route de Landiras



## Pal du 15 septembre 2023

astien BLANCHELAND, suite au départ de Mme Claire JEANSON.

### Production de la station d'épuration :

Volume traité : 974.725 m<sup>3</sup>  
Volume facturé : 1.027.857 m<sup>3</sup>

### Travaux réalisés en 2022 :

- 39 travaux de branchement ont été réalisés par nos équipes de chantier (29 nouveaux branchements et 10 réparations).

- 51 PFAC (participation au financement de l'assainissement collectif) ont été facturées et 40 travaux de raccordement ont été réalisés (31 pour habitations neuves ou multiples, 14 pour bâtiments anciens).

La PFAC maison neuve s'élève depuis le 1er janvier 2019 à 2000 euros, non soumis à la TVA et pour un logement ancien à 627,30 € HT avec une TVA à 10%.

### Travaux réalisés sur le système de collecte en 2022

1 extension du réseau au «Petit Boutoc» permettant de raccorder 22 abonnés supplémentaires ;

3 réfections de réseau suite à des casses ou dysfonctionnement.

Des investissements ont également été réalisés afin de compléter le suivi du fonctionnement du réseau.

Remplacement de l'automate, du dégraisseur STEP, d'un agitateur, des pompes du poste toutes eaux, celle de gavage de l'unité de déshydratation et d'un des surpresseurs de la station

Remplacement de 3 armoires complètes au niveau des PR Rousseau, hôpital et Claverie

Lancement d'une étude au niveau de la désodorisation de la station d'épuration afin de l'optimiser et de réduire les risques de défaillance,

Achat d'une pelle JCP 145 W pour les travaux en régie

Achat de terrain aux petits à Fargues en vue du raccordement des habitations

### Intervention de l'hydrocureur

L'hydrocureur a effectué 129 interventions. Il est rappelé que les interventions de débouchage chez les abonnés sont effectuées depuis le branchement situé sur la voie publique. Ces interventions sont gratuites.

**Nombre d'abonnés** : 6 854, dont 666 à Fargues, 4838 à Langon et 1350 à Toulence.

## Questions diverses

**Nadine NORGUET** propose de faire don d'anciens bureaux d'école au Maroc si nous n'en avons plus l'utilité. Ce n'est pas le cas pour l'instant.

**Danièle SOUPERBAT** demande de poursuivre notre réflexion sur les digues.

**Jean-René BOUCAU** fait un point sur la rentrée des classes (voir Édito).

**Jacques FAVIER** informe de la tenue de l'assemblée générale du Comité de Gestion du Restaurant d'Enfants le jeudi 19 octobre à 18h15 à la Mairie.

**Christian RATEAU** relate la bonne tenue du Forum des associations, tout en regrettant que la fréquentation n'ait pas été plus importante. C'est toutefois un vrai

### Tarif de l'assainissement :

- Partie fixe : 70,22 HT  
- Partie variable : 0 à 40 m<sup>3</sup> : 1,12 HT ; de 41 à 150 m<sup>3</sup> : 1,46 HT ; Plus de 150 m<sup>3</sup> : 2,36 HT

### Tarif de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte :

La redevance pour modernisation des réseaux de collecte est reversée en totalité à l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, cette redevance est de 0,25 € par m<sup>3</sup> (idem en 2021) et est assujettie à la TVA à 10 %.

### Compte administratif 2022 :

Dépenses	Recettes
Exploitation : 2.166.122,24 €	- 3.723.159,98 €
Investissement : 940.568,44 €	- 875.932,09 €
Résultat définitif excédent : 1.064.244,39 €	

### Prévision de travaux en 2023 :

Des travaux d'extension ou de réhabilitation du réseau sont prévus :

- Chemisage rond-point de la gare
- Chemisage et réhabilitation rue Ormeaux
- Chemisage et réhabilitation route de Villandraut
- Lancement de l'appel d'offre de la restructuration et début des travaux fin d'année 2022
- Diagnostic permanent poursuite de l'équipement sur l'ensemble des bassins versants
- Remplacement du surpresseur

### Consultation du rapport d'activité dans son intégralité sur [www.mairie-toulence.fr](http://www.mairie-toulence.fr)

### 4) Information sur la démoustication / lutte contre le moustique tigre par Mme SÉSÉ-DUVILLE

C'est un moustique **urbain, il vit dans un rayon de 150 m. C'est une espèce invasive, connue pour sa nuisance importante auprès des habitants.** Ce n'est pas un insecte tropical mais plutôt de zone tempérée (donc s'acclimate très bien chez nous). Le moustique n'est pas porteur de virus mais peut-être un vecteur.

Il se développe dans les plus petits récipients d'eau : coupelles, pneus abandonnés, briques...

**Le principal problème est qu'il n'y a pas de faune prédatrice suffisante** (chauve-souris,

grenouille...).

Les noues, fossés, lac, piscines ne sont pas forcément favorables (la surface est trop grande pour favoriser la ponte).

La **Démoustication ne peut se réaliser que sur décision de l'ARS**, 100m autour de l'habitation d'une personne malade (chikungunya, dengue ou Zika).

Code de Santé Publique : **obligation du Maire d'agir : à minima informer.**

Vigilance au cimetière, école, jardins communaux. Il faut prendre en compte cette problématique dans les projets d'urbanisation.

**Il faut beaucoup de pédagogie, mais pas de solution miracle.** Les pièges pondoirs ne servent qu'à surveiller les évolutions du moustique tigre.

Pour exemple, Bordeaux Métropole a une dizaine d'agents destinés à cette lutte : leur principale mission est de faire du porte à porte pour informer les administrés, voire à faire un état des lieux de leur habitation (ndlr : à Toulence, nous n'avons bien entendu par les ressources nécessaires pour cette action)

**Attention aux démarchages abusifs de produits miracles.**

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-comment-se-proteger-dumoustique-tigre>

### 5) Compte-rendu des réunions concernant le devenir des digues

Réunion du 14/09 : présentation du diaporama auprès des Maires, Sénateurs et Propriétaires de l'ASA. S'il y a suppression, elles doivent être neutralisées à partir de juillet 2024.

On ne connaît pas les conséquences, les digues existant depuis 150 ans.

Impossible de semer l'hiver (contrairement aux demandes gouvernementales).

Quelle est la solution alternative : attaquer le vote de la CdC juridiquement ; les conserver comme remblai ; créer un syndicat mixte (de plusieurs syndicats) pour la gestion des digues.

Des échanges ont eu lieu avec le Sous-Préfet et seront renouvelés.

provisoire de La Poste se passe correctement : oui.

**Romain CHRÉTIEN** fait part de la difficulté de circuler et stationner à la rentrée / sortie de l'école. C'est un problème récurrent. Un peu de patience est nécessaire.

### Prochains conseils

**Vendredi 20 octobre à 20h30  
et Vendredi 17 novembre  
à 18 h 30**

lieu d'échanges et de rencontres pour les associations.

La course & marche Ruban Rose traversera notre commune dimanche 8 octobre.

**Jean-François BALADE** informe que les conteneurs pour foot / tennis sont arrivés ainsi que le bac jaune à l'école. Les ordures ménagères sont en nette baisse. Il y a encore des bacs jaunes à récupérer.

Pour les événements particuliers, il faut faire une demande au Sictom.

Il y a un problème pour emprunter le chemin des écoliers pour l'accès aux poussettes / fauteuils.

**Jean-Luc BERRON** demande si l'installation



## Forum des Associations

Comme tous les ans, le forum des Associations fut un très bon moment, inoubliable.

Un repas convivial permettant à toutes et à tous de faire connaissance au plus près, de dialoguer et de présenter leur savoir-faire.

En bordure du bois communal, faisant suite à la mise en place du matin, chaque association a pris place pour présenter aux visiteurs les différentes façons d'animer leur rencontre quotidienne et hebdomadaire, qu'elle soit Culturelle, Sportive, artistique, Travaux manuels... avec des adhérents de tous les âges.

Les démonstrations des disciplines (kickbo, football, pétanque, tennis...) furent très appréciées du public.

Merci à tous, pour vos dévouements bénévoles et à l'année prochaine !

**La commission Associations Vie communale Sports, Christian RATEAU**



## RA.PE.TOU

### L'heure de la reprise

Les rangs étaient plus clairsemés en juillet et en août, mais le mois de septembre est désormais là et les RAPETOU reviennent en masse aux entraînements. Si vous souhaitez nous rejoindre, les entraînements se déroulent les lundis, mercredis et vendredis à 18h30 ainsi que les dimanches à 9 h. Nous sommes nombreux et il existe des groupes de niveau, vous pourrez aisément trouver votre place, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Côté résultats fin août, on peut se tourner vers les courses longue distance. Bravo à Pascal Reynaud et Fred Godde pour leur performance au Grand Raid des Pyrénées (80 km!). Super performance également aux 24h de Villenave d'Ornon pour Jean-Marie Bordas, Jacques Duperret et Bernard Bouliteau. Sur de plus courtes distances, mi-septembre, au trail de Pian sur Garonne, c'est la victoire pour notre coureur David Cazemajou sur le 5 km et la 2<sup>e</sup> place pour Julien Violette sur le 10 km. Bravo à tous !

### Prochaines dates :

- **22 octobre** : marathon des Villages au Cap-Ferret
- **29 octobre** : Croisière des bons vins à La Brède
- **11 novembre** : Raisin d'Or à Sauternes



## ATPH

### MANDOL'IN TEMPO EN CONCERT À TOULENNE

C'est avec un plaisir non dissimulé qu'A.T.P.H. accueillera le DIMANCHE 22 OCTOBRE à 16h30, en l'église St Saturnin, l'Ensemble instrumental MANDOL'IN TEMPO, dirigé par Jean-Luc Rocchietti, composé d'une vingtaine de musiciens en mandolines, guitares et basses.

Voici cinq ans déjà, le public toulonnais était tombé sous le charme de la mandoline, ce séduisant instrument à qui la formation de Saint-André de Cubzac a l'ambition de redonner toutes ses lettres de noblesse.

Un grand moment de plaisir en perspective, au gré d'un répertoire raffiné et varié, composé de pièces classiques mais aussi contemporaines. Selon le souhait habituel du chef d'orchestre, le bouquet final sera un beau moment de partage avec la participation de la chorale de Saint Macaire CANTARDI, dirigée par Barbara Bajor.

Entrée: 12 euros. Gratuité pour les moins de 14 ans.

**Réservations recommandées aux : 06 73 28 01 74 / 07 87 00 14 76**





## En Voix La Musique

### RENTRÉE EN CHANSONS

Après une belle participation de l'ensemble Vocal le 1<sup>er</sup> juillet aux scènes buissonnières de Léognan où les choristes ont su trouver un véritable jeu de nuances, de timbre, d'atmosphère, une pause estivale était bien méritée !!!

En Voix la Musique repart avec un programme renouvelé : Jean-Jacques Goldman, Julien Clerc, Simon and Grafunke!, Michel Sardou, Zazie... et les autres... Lara Fabian («Tu es mon autre»), Vianney («et bam»), Claudio Capeo («Un homme») et d'autres viendront compléter le nouveau programme.

En Voix la musique est un chœur vivant, à 3 ou 4 Voix : 6 soprano/ 5 ténors- basses/ 9 alti. Les choristes expriment leur bonheur de chanter et aiment partager avec le public ces émotions musicales qui donnent aux chants interprétés une couleur différente.

Si vous souhaitez découvrir le chant choral, nous rejoindre, il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances musicales, juste l'envie de chanter !

**Répétitions :** Mardi de 20h à 21h30 (avec pour aide 15 minutes de technique vocale) à l'Espace Culturel (rd1113).

**Direction :** Laurence WALLIMANN

Pour les concerts nous formons un grand chœur de 40 choristes avec Voix Si Voix La (Saint Selve) et Carisong (Carignan) accompagnement au piano : Damien SORRAING

2 COURS GRATUITS «DÉCOUVERT» vous sont proposés.

Chantez... chantez... donnez-vous l'envie d'avoir Envie !!!

**CONTACT : Marie-France DARRIEULAT :**  
07 88 73 45 97 / 05 56 62 36 98



«Tous les articles et photos destinés à la publication devront nous parvenir avant le 21 de chaque mois.  
Courriel : [communication@mairie-toulenne.fr](mailto:communication@mairie-toulenne.fr)»

## Pétanque Loisir Toulenne

Fort de ses 35 membres, notre association n'a de cesse d'améliorer son terrain de jeu.

**Après avoir fait un complément de grave sur le terrain puis obtenu une table de la mairie, elle vient dernièrement de traiter les poutres d'encadrement, de tracer ses 5 terrains de jeux, de fixer des supports de boules et d'installer un porte-manteau.**



Toute l'année, les mardis et vendredis après-midi, nous nous retrouvons dans une ambiance conviviale pour pratiquer notre sport en loisir tout en respectant les règles de jeux.



Notre activité ne se limite pas à la pétanque, nous faisons aussi des sorties comme Dancharia l'année dernière, le bowling cette année mais aussi quelques journées à thèmes. (Challenge annuel, omelette de Pâques...).



Dernièrement, le 4 juillet 2023, nous avons eu le plaisir de partager notre passion avec les élèves de CE2 de la classe de Mme Corinne BORDAS de l'école Georges Brassens à Toulenne.

Cette initiation à la pétanque s'est déroulée en 2 parties : une théorique sur les règles de jeux et une pratique au cours de 2 parties encadrées par nos joueurs.

Cette expérience ayant enchanté maîtresse, élèves et membres de l'association il est envisageable de la reconduire l'année prochaine.



**Pour toutes demandes de renseignements, vous pouvez contacter notre président au : 06 10 85 76 53 ou venir nous voir sur le terrain !**



## Concert

21.10.23

21H

**Toulennne**  
**Concert**

**AL DENTE**

**DUO ATLANTICO**

**Espace Culturel**

Entrée libre

Renseignements 06.31.52.66.53

Mairie TOULENNE

## Judo

### Saison officiellement lancée !

La saison 2023/2024 débute au dojo Pierre MOUTET de Toulennne avec une salle entièrement restaurée. Des travaux de rénovation ont été lancés lors de la saison dernière, ce qui avait obligé un arrêt des cours prématuré. Aujourd'hui la salle a été isolée, repeinte et modernisée, ce qui permettra d'accueillir tous les licenciés dans de bonnes conditions pour la reprise.

Nous remercions Cathy Arnaud d'avoir lancé notre saison par son expérience et sa sagesse du judo, cela a permis aux nouveaux de se familiariser avec ce sport et aux licenciés de passer un excellent moment avec des dédicaces en fin de séance.

Le club vous attend nombreuses et nombreux sur les tatamis pour les cours aux horaires suivantes :

- Pour l'éveil judo c'est tous les jeudis de 18h à 18h45
- Pour le judo c'est tous les mardis et vendredi de 18h à 18h45 (6,7,8 ans) de 18h45 à 19h45 (9,10,11 ans) et de 19h45 à 21 (12 et plus)
- Pour le jujitsu c'est tous les lundis de 19h30 à 21h
- Pour le taïso c'est tous les mercredis de 19h30 à 20h45

Il est toujours temps de vous inscrire au Judo Club Toulennnais ! N'oubliez pas qu'une inscription complète sera nécessaire pour monter sur les tatamis.

Le Judo Club Toulennnais vous souhaite une bonne reprise au sein de notre dojo.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au : 07 82 07 03 07

Nous vous donnons rendez-vous sur notre site internet et les réseaux sociaux pour suivre l'actualité du club.

<https://www.facebook.com/judoclubtoulennnais/>  
<https://judoclubtoulennnais.fr/>



## LA GYM AUTREMENT RESPIRATION ET MOUVEMENTS



### La gym Autrement : Respiration et Mouvements.

Respiration et Mouvements sont intimement liés pour une meilleure tonicité musculaire, profondément pour maintenir notre corps en bonne santé (meilleure oxygénation des tissus, solidité du dos).

### LE BASSIN : pièce maîtresse du Corps:

Là où toutes les forces convergent et sont redistribuées

Là où le dos s'y appuie (lombaires)

Là où les bras s'attachent (grand dorsal)

Là où les jambes s'y suspendent (psoas)

Là où est suspendue la Respiration (pilier du diaphragme)

**LES ARTICULATIONS** : chacune d'entre elles dépend de toutes les autres pour que le corps conserve sa capacité d'autorégulation.

**LA RESPIRATION** : Le diaphragme, muscle clé de la Respiration rouvre en nous les voies des courants vitaux et réanime l'activité musculaire profonde, apaise l'activité mentale.

Comment réveiller ces forces musculaires profondes qui nous habitent, comment respirer, marcher, se redresser, s'équilibrer, faire des efforts, se mobiliser... tout un programme... à son rythme et à sa mesure !

Cours mixte au complexe sportif. Le mercredi de 18 h à 19h15 et le jeudi de 14h30 à 15h30.

Pour nous rejoindre : 2 cours «découverte» gratuits.

**Contact : Marie-France DARRIEULAT :**

**05 56 62 36 98 / 07 82 92 01 33**